



BMO Financial Group

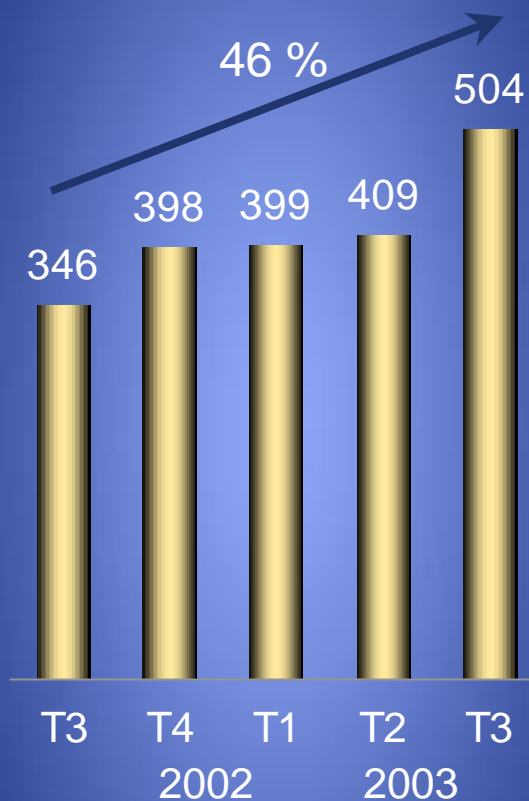
Aperçu stratégique
Troisième trimestre de 2003

Tony Comper
Président du conseil et chef de la direction

Présentation trimestrielle
aux investisseurs
26 août 2003

Croissance du revenu net

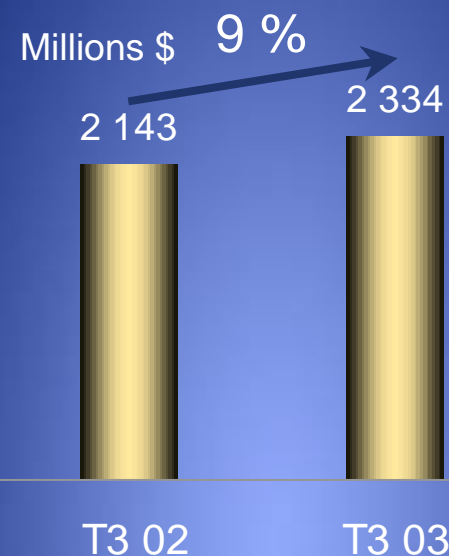
Millions \$



Amélioration des données fondamentales de BMO

- Résultats à la hausse dans les trois groupes d'exploitation
- RAA de 18,0 % — progression de 5,1 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent

Croissance des revenus



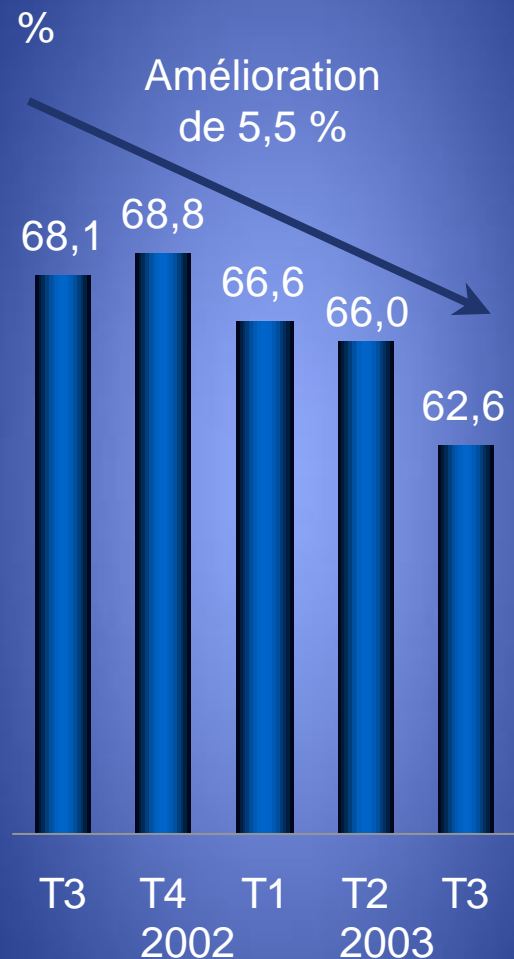
Frais



Résultats positifs malgré une conjoncture économique difficile

- Accroissement de 9 % des revenus par rapport à l'exercice précédent et stabilité des frais
- Tendance à la hausse des revenus en 2003
- Succès des initiatives axées sur la vente

Ratio de productivité avant amortissement



Amélioration suivie du ratio de productivité

- Le ratio de productivité avant amortissement s'est amélioré de 5,5 points de pourcentage au troisième trimestre par rapport au trimestre correspondant de 2002.
- Tous les groupes d'exploitation sont en bonne position pour atteindre la cible fixée pour 2003, soit une amélioration de 150 à 200 points de base.
- La productivité demeure en tête de nos priorités.

BMO est en bonne position pour dépasser ses cibles en 2003

Mesure de rendement	Cible pour 2003 (abstraction faite des éléments exceptionnels)	Estimation révisée pour 2003 (abstraction faite des éléments exceptionnels)	Résultats cumulatifs de 2003
Croissance du RPA*	De 10 % à 15 %	De 15 % à 20 %	28 %
RAA	De 14 % à 15 %	De 15 % à 16 %	15,8 %
Provision pour créances irrécouvrables	Égale ou inférieure à 820 millions \$	Égale ou inférieure à 500 millions \$	360 millions \$
Capital de première catégorie	Minimum de 8,0 %	Minimum de 8,0 %	9,21 %

* Croissance basée sur un résultat dilué par action de 2,76 \$ et un résultat dilué par action avant amortissement de 2,91 \$ en 2002.



BMO Financial Group

Aperçu stratégique
Troisième trimestre de 2003

Tony Comper
Président du conseil et chef de la direction

Présentation trimestrielle
aux investisseurs
26 août 2003

Déclarations prévisionnelles

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PRÉVISIONNELLES

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prévisionnelles, écrites ou verbales. Cette présentation contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans des documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act, loi américaine de 1995. Les déclarations prévisionnelles peuvent comprendre notamment des observations concernant nos objectifs pour l'exercice 2003 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles, nos attentes concernant notre situation financière ou le cours de nos actions et les résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne et américaine.

De par leur nature, les déclarations prévisionnelles comportent des hypothèses, des risques et des incertitudes. Il existe un risque appréciable que les prévisions et autres déclarations prévisionnelles se révèlent inexactes. La Banque de Montréal conseille aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prévisionnelles, en raison d'un certain nombre de facteurs.

Les résultats réels ayant trait aux déclarations prévisionnelles peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment : les activités des marchés financiers internationaux, les fluctuations de taux d'intérêt et de change, les répercussions de guerres ou d'activités terroristes, les répercussions de maladies sur les économies locales, nationales ou mondiale, les conséquences des interruptions dans les services publics comme le transport ou l'alimentation en électricité ou en eau, la conjoncture économique et politique dans certains secteurs et dans le monde, les modifications de la réglementation ou de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous oeuvrons, les mesures prises par la direction et les changements technologiques. La Banque tient à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des déclarations prévisionnelles pour prendre des décisions à l'égard de la Banque de Montréal doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prévisionnelles. La Banque de Montréal ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prévisionnelles, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par elle-même ou en son nom.

Relations avec les investisseurs

Susan Payne	(416) 867-6656
Lynn Inglis	(416) 867-5452
Amanda Mason	(416) 867-3562
Télécopieur	(416) 867-3367
Adresse électronique	investor.relations@bmo.com